

## Veuillez présenter ce formulaire lors du paiement des frais scolaires 2018-2019

Le lundi 18 juin 2018

**6<sup>e</sup> année – Groupe 161, 162, 163**

QUANTITÉ	ARTICLES À PAYER À L'ÉCOLE Documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe.	FRAIS À PAYER
1	Agenda	10,00 \$
1	Cahier d'activités Caméléon A+B	17,00 \$
1	Cahier de grammaire maison	6,00 \$
	Documents reproductibles (ECR-Science-Univers Social-Arts dramatique)	8,00 \$
	Documents reproductibles en anglais	4,00 \$
	Abonnement Caméléon numérique	3,00 \$
	Je fais des math et du français en cuisinant ( <b>contribution volontaire</b> pour l'achat de nourriture)	8,00 \$
	<b>Total sans contribution volontaire pour nourriture</b>	<b>48,00 \$</b>
	<b>Total avec contribution volontaire pour nourriture</b>	<b>56,00 \$</b>

**Le paiement des frais scolaires se fera à l'école dès le 26 juin jusqu'à la rentrée scolaire, selon l'horaire suivant :**

- du lundi au jeudi de 7 h 30 à 14 h 30
- le vendredi de 7 h 30 à 11 h 30

**\*\* L'école et la commission scolaire sont fermées du 23 juillet au 3 août 2018 \*\*.**

Votre paiement peut être en argent comptant (montant exact) ou par chèque à l'ordre de l'école Charles-Lemoyne en indiquant le nom de votre enfant et son numéro de groupe à l'endos de celui-ci.

Nous vous souhaitons une très belle rentrée scolaire.

L'équipe de direction,

Stéphane Abran  
Direction

Céline Dodd  
Direction-adjointe

